



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9151^e séance

Mercredi 12 octobre 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Adamo/M.Biang	(Gabon)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Jaraud-Darnault
	Ghana	M. Osei-Mensah
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Huitfeldt
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/715)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/715)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Álvaro Leyva Durán, Ministre des relations extérieures de la Colombie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Carlos Ruiz Massieu, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ; S. E. M. Muhammad Abdul Muhith, Représentant permanent du Bangladesh, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix ; et M^{me} Elizabeth Moreno Barco, Représentante légale du Conseil communautaire général de San Juan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/715, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Je donne la parole à M. Ruiz Massieu.

M. Ruiz Massieu (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la Colombie (S/2022/715) et de tenir le Conseil de sécurité informé des faits importants survenus depuis sa publication.

C'est un honneur de participer à cette séance pour la première fois en présence du Ministre des relations extérieures, Álvaro Leyva Durán, qui a consacré une

grande partie de sa vie et de sa carrière à la quête de paix en Colombie. Je salue la nouvelle Représentante permanente de la Colombie, l'Ambassadrice Leonor Zalabata Torres. Je remercie le nouveau Gouvernement colombien de sa collaboration constructive avec l'ONU durant les deux premiers mois de son mandat. Je me félicite également de la participation d'Elizabeth Moreno Barco, une dirigeante afro-colombienne du département du Chocó qui a une expérience directe de la dureté du conflit et incarne la volonté des communautés de mettre fin à la violence par le dialogue.

La Colombie vit un moment d'espoirs renouvelés qui peut être attribué à la vision audacieuse de « paix totale » promue par le Président Gustavo Petro Urrego. Cette politique est fondée sur l'application intégrale de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, signé avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP). Elle vise par ailleurs à renforcer la paix en relançant le dialogue avec l'Armée de libération nationale (ELN) et en procédant à un rapprochement avec d'autres acteurs armés pour mettre un terme aux multiples épisodes de violence qui continuent de frapper les communautés dans diverses régions du pays.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, nous trouvons encourageante l'approche adoptée par le nouveau Gouvernement, qui privilégie le dialogue comme moyen de régler les conflits sociaux et armés, considère que les stratégies de sécurité doivent viser à protéger les communautés vulnérables et reconnaît l'interdépendance entre le règlement durable de la violence et l'élimination d'inégalités qui existent de longue date, notamment dans les zones rurales et pauvres, et qui met l'accent sur la participation active d'un ensemble large et varié de secteurs de la société colombienne.

Alors que nous commémorerons prochainement un nouvel anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, il convient de se rappeler que le processus de paix en Colombie est une référence en la matière. L'objectif de la « paix totale » offre donc l'occasion de continuer à consolider ces fondements tout en garantissant la participation large et effective des femmes. De Chocó à Catatumbo, et de Putumayo au sud de Bolívar, ce sont les femmes et leurs communautés qui luttent et résistent face à la violence causée par différents acteurs armés qui se disputent le contrôle du territoire. Je me fais donc l'écho du message du Secrétaire général demandant à ces acteurs de prouver leur volonté de paix et de répondre favorablement à

l'appel du Président Petro Urrego à un cessez-le-feu. Cela augmenterait les chances de mettre fin à la violence grâce au dialogue et offrirait à ces communautés une possibilité de vivre dans la paix et la dignité.

Outre les efforts de dialogue, la consolidation de la paix requiert la concrétisation des engagements qui n'ont pas encore été mis en œuvre concernant l'application de l'Accord final. À cet égard, il est positif qu'au cours de ces premières semaines, le Congrès se soit penché sur des réformes majeures porteuses d'un énorme potentiel, notamment le projet de loi sur l'établissement de la juridiction agraire et la proposition de réforme politique. De même, cette semaine, le Congrès a poursuivi le processus d'élaboration de la loi qui former le cadre juridique pour l'application de la politique de « paix totale » et a ratifié l'Accord d'Escazú, ce qui représente une avancée fondamentale, notamment en matière de protection des défenseurs de l'environnement.

Par ailleurs, le Congrès poursuit ses discussions sur le budget pour 2023, dans lequel le Gouvernement propose d'allouer davantage de ressources à la réforme rurale intégrale et au programme de substitution des cultures illicites. Ce sont des éléments essentiels pour l'application de l'Accord final. Je suis convaincu que le Congrès approuvera l'affectation des ressources nécessaires aux entités chargées de la mise en œuvre de l'Accord. Je voudrais également souligner l'importance de l'accord conclu récemment entre le Gouvernement et l'Association des éleveurs de bétail pour l'achat de terres qui seront distribuées aux paysans par l'intermédiaire des mécanismes établis par l'Accord final. La mise en œuvre de cet accord donnera une impulsion sans précédent à la réforme agraire, et permettra ainsi de s'attaquer à l'une des causes structurelles du conflit.

(l'orateur poursuit en anglais)

La concrétisation des promesses de l'Accord exige un dialogue continu et constructif entre les parties et avec la société civile, y compris avec les organisations de femmes et de communautés ethniques, dans le cadre des institutions créées par l'Accord final. Il importe de noter que la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final et la Commission nationale des garanties de sécurité, qui sont toutes deux présidées par le Président Petro Urrego, se sont réunies récemment pour la première fois depuis que la nouvelle administration a pris ses fonctions. Je suis convaincu qu'il sera essentiel de tirer pleinement parti de ces mécanismes pour faciliter le règlement de nombreux problèmes urgents auxquels est confronté le processus de paix.

Il est important, en outre, que le Gouvernement nomme un nouveau Directeur de l'Agence pour la réintégration et la normalisation et ses représentants au Conseil national de réintégration, afin que cette importante plateforme puisse reprendre pleinement son travail d'appui à plus de 13 000 ex-combattants sur des questions allant du genre et des affaires ethniques à l'accès à la terre et au logement. Cela contribuerait sans aucun doute à donner aux ex-combattants un sentiment de certitude et de continuité s'agissant de leur dialogue avec le Gouvernement afin de consolider le processus, à commencer par les discussions en cours sur la manière de garantir une réintégration viable.

Les derniers faits concernant le Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition illustrent le rôle central des victimes dans le processus de paix et de réconciliation. Le rapport de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition, dont la nouvelle administration s'est engagée à mettre en œuvre les recommandations, s'inspire des témoignages de milliers de victimes. L'Unité de recherche des personnes portées disparues a répondu aux appels des communautés ethniques et afro-colombiennes et a conclu d'importants accords avec elles pour renforcer les efforts de recherche sur leurs territoires. La Juridiction spéciale pour la paix continue de progresser dans la fixation des premières peines restauratives. Des mesures importantes ont été prises dans ce sens, notamment la tenue d'audiences publiques de reconnaissance de la vérité et de la responsabilité, ainsi que des discussions avec la participation d'auteurs et de victimes concernant les propositions de tâches, de travaux et d'activités à visée réparatrice et restaurative. La Juridiction spéciale s'est également saisie de nouvelles affaires portant sur des crimes commis par toutes les parties, ainsi que leur impact sur les communautés ethniques et leurs territoires, et a annoncé qu'une nouvelle affaire sera ouverte concernant des cas de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre, comme l'ont demandé les organisations de femmes et de la société civile.

(l'orateur reprend en espagnol)

Lors de mes récentes visites dans plusieurs régions du pays, les représentants des communautés m'ont fait part de leurs préoccupations concernant la menace constante que représente la présence d'acteurs armés illégaux, ainsi que de leur frustration face aux attentes non satisfaites concernant la fourniture progressive par l'État de services de base et de perspectives de développement. Je me félicite donc de la volonté

du Gouvernement d'adopter une nouvelle approche de la sécurité humaine visant précisément à renforcer le déploiement de tous les services de l'État, à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions civiles et les forces de sécurité, et à éliminer progressivement les causes profondes de la violence. Je suis convaincu que grâce aux mesures prises par le Gouvernement à cet égard, parmi lesquelles le plan de protection d'urgence des figures de la société civile, des défenseurs et défenseuses des droits humains et des ex-combattant(e)s, la sécurité et la qualité de vie des communautés des régions les plus touchées par le conflit vont s'améliorer.

La décision annoncée la semaine dernière par le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale de reprendre les pourparlers de paix est encourageante. Avec la volonté des parties et l'appui de la société colombienne et de la communauté internationale, il sera possible de mettre fin à un conflit qui dure depuis des décennies et dont le règlement est essentiel pour que la paix règne dans tout le pays. Nous sommes convaincus que la Colombie peut montrer au monde, une fois de plus, qu'il n'y a pas de meilleure option que le dialogue pour mettre fin aux conflits.

L'appui du Conseil de sécurité a été décisif pour obtenir des résultats importants et surmonter d'innombrables obstacles. Compte tenu du nouveau scénario qui offre de nouvelles possibilités de paix, l'engagement ferme et unanime en faveur de la Colombie reste d'une importance capitale.

Le Président : Je remercie M. Ruiz Massieu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Muhith.

M. Muhith (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à participer à cette importante séance pour présenter les vues de la Commission de consolidation de la paix sur la Colombie.

Ces dernières années, à la demande du Gouvernement colombien, la Commission de consolidation de la paix s'est employée à mobiliser un appui en faveur des efforts déployés par le pays pour consolider la paix après la ratification de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable en 2016. La Commission réaffirme l'importance de la Colombie en tant que cas exemplaire de réussite en matière de rétablissement d'une paix inclusive et remercie le Gouvernement colombien d'avoir collaboré étroitement avec la Commission de consolidation de la paix et d'avoir partagé ses expériences avec les pays et régions

touchés par des conflits. En m'appuyant sur les échanges entre la Commission et la Colombie, je voudrais porter les points suivants à l'attention du Conseil de sécurité.

Premièrement, la Commission félicite le Président Petro Urrego et son gouvernement pour leur engagement en faveur de la paix, notamment l'application intégrale de l'Accord final. Cela inclut les quatre éléments de la réforme rurale intégrale : la participation à la vie politique, une solution au problème des drogues, le Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, et les mécanismes de dialogue sur la mise en œuvre. Les progrès réalisés en ce qui concerne les volets relatifs à la transformation contribueront à consolider la paix, à réduire les retards de développement dans les zones rurales de la Colombie, à favoriser la réconciliation sur la base d'une compréhension commune du passé, à garantir aux victimes la justice et leurs droits, et à apporter l'apaisement aux nombreux Colombiens qui ont perdu des êtres chers. La Commission salue la détermination du Gouvernement à relancer le dialogue entre les parties signataires et la société civile.

Deuxièmement, la Commission se félicite également de l'engagement du Gouvernement à réduire les inégalités, à gouverner avec et pour les femmes, à veiller à une tolérance zéro envers la corruption et à organiser des dialogues régionaux, autant de mesures essentielles pour l'instauration d'une paix durable en Colombie.

Troisièmement, la Commission souligne l'importance des approches inclusives pour lutter contre les inégalités en tant que moteur de conflit et, à cet égard, félicite le Président Petro Urrego pour avoir constitué un cabinet paritaire et pour avoir annoncé la création d'un ministère de l'égalité qui sera chargé de traiter les questions relatives au genre, aux communautés ethniques et aux jeunes et aux enfants, entre autres. Conformément à son plan d'action pour l'égalité des genres, la Commission encourage la mise en œuvre intégrale des dispositions de l'Accord final relatives à l'égalité des sexes et la prise en compte des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans toutes les discussions relatives à la consolidation de la paix en Colombie.

Quatrièmement, la Commission encourage l'utilisation pleine et efficace de mécanismes qui s'appuient sur les contributions des membres de la société civile colombienne, des victimes et des ex-combattants pour dégager un consensus en vue de garantir la réussite des efforts de paix. À cet égard, elle se félicite de la création du Conseil national de la jeunesse en juillet et encourage la poursuite du dialogue avec les jeunes sur tous les aspects de la consolidation de la paix.

Cinquièmement, la Commission se félicite de l'appui extrêmement précieux et complémentaire que la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et l'équipe de pays des Nations Unies apportent à la consolidation de la paix en Colombie, ainsi que de la contribution dynamique du Fonds pour la consolidation de la paix par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour la pérennisation de la paix en Colombie. Nous soulignons la nécessité d'une complémentarité entre les différents volets de l'assistance technique et du financement, notamment les ressources nationales, les modes de financement novateurs, l'entrepreneuriat local, les investissements du secteur privé et les partenariats entre secteur public et secteur privé. En outre, la Commission se félicite de la mobilisation constante de la société civile en Colombie, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix, via le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour la pérennisation de la paix en Colombie et l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres, programme annuel qui appuie les initiatives nationales visant à renforcer la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix.

Sixièmement, la Commission se félicite de la récente décision du Gouvernement colombien et de l'Armée de libération nationale de reprendre les pourparlers de paix, ce qui contribuera à élargir la portée de la paix. Nous demandons instamment aux partenaires internationaux et régionaux de l'ONU d'appuyer pleinement le processus et la mise en œuvre d'accords afin de tracer une voie durable vers la consolidation de la paix en Colombie.

Enfin, la Commission réaffirme sa volonté, dans le cadre de son mandat, de continuer à accompagner la Colombie dans ses efforts de consolidation de la paix et appelle les partenaires à redoubler d'efforts pour appuyer le pays dans cette entreprise.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Muhith de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Moreno Barco.

M^{me} Moreno Barco (*parle en espagnol*) : Je suis Elizabeth Moreno Barco et je suis la représentante légale du Conseil communautaire général de San Juan (ACADESAN). Je veux remercier Dieu d'avoir donné la vie à chacune des personnes qui m'écoutent, à mes ancêtres et aux dirigeantes et dirigeants et membres des

communautés qui, pendant des décennies, ont défendu notre territoire et notre dignité. Je remercie le Gabon, qui, en tant que Président du Conseil de sécurité, nous a invités dans cette enceinte.

Je fais partie du peuple noir du département du Chocó, dans la sous-région de San Juan. Je représente 72 communautés, soit plus de 4 500 familles environ, réparties sur un territoire de 683 591 hectares. Je vais parler des communautés que je représente, mais aussi des communautés noires, autochtones et rurales de tout le Pacifique colombien, qui sont en voie d'extinction physique et culturelle. L'ethnocide dont sont victimes les communautés noires et autochtones de Colombie a deux causes principales. La première cause est la violation systématique de nos droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. L'abandon de l'État qui, faisant preuve de racisme et de classisme, ne garantit pas nos droits humains, permet à des industries extractives légales et illégales de détruire l'un des endroits les plus riches en biodiversité au monde.

La deuxième cause est le conflit armé, qui a amené la guerre dans nos territoires. Nous avons été massacrés, déplacés, enfermés, menacés et assassinés, afin que nos territoires ne soient plus habités et puissent être occupés et exploités par des intérêts économiques privés, contre notre volonté. ACADESAN et les communautés autochtones de San Juan sont confrontées à une dépossession territoriale de plus de 32 450 hectares, qui est le fait d'industries extractives et de mégaprojets étrangers. Ce n'est que lorsque l'on parviendra à la « paix totale » et que l'État sera présent sur tout le territoire qu'il nous sera possible de garantir nos droits et de rester sur le territoire, conformément à ce que nous avons établi de manière autonome dans nos plans d'ethnodéveloppement.

Le fleuve San Juan et le Pacifique souffrent d'une guerre sans fin, dans laquelle les acteurs armés, qu'ils soient légaux ou illégaux, veulent nous soumettre à leurs idéaux. Ils se croient tous bienveillants et pensent être des sauveurs, mais les agissements des uns et des autres font de toute façon de nous une cible militaire. Aujourd'hui, en tant que populations autochtones de ces territoires, nous demandons à tous les acteurs armés, légaux comme illégaux, de ne pas nous impliquer dans leur conflit et de respecter notre décision d'être neutres. Nous ne sommes ni pour ni contre aucun acteur armé, qu'il soit légal ou illégal. Nous sommes en faveur des communautés, du dialogue, des négociations et des accords visant à mettre fin à la violence sur nos territoires.

Comme les membres du Conseil peuvent le voir, il y a derrière moi deux photographies. L'une est celle de Valeria Murillo, une fille de 10 ans qui a été tuée en janvier dernier lors d'une incursion d'un groupe armé illégal sur notre territoire. Valeria allait à l'école et rêvait de devenir professeure de danse. Elle aspirait à une vie pacifique et exempte de violence. L'autre photographie est celle de Yuver Moreno, un garçon qui a été recruté à l'âge de 12 ans par un autre groupe armé illégal. Il est mort à 13 ans, dans un bombardement effectué par les forces de sécurité publique en septembre 2021, qui a coûté la vie à trois autres adolescents. Mais je veux également parler de la souffrance des femmes, qui subissent la guerre dans leur chair, à cause de la violence sexuelle, entre autres formes de violence, mais aussi parce que nous sommes les mères des victimes et des bourreaux. La guerre et la violence sont également une tragédie pour ceux qui portent les armes, car la plupart des gens rejettent la guerre.

Aujourd'hui, nous voulons dire au monde entier que notre vision ancestrale et la sagesse des populations autochtones sont indispensables et doivent être incluses dans les dialogues humanitaires en faveur de la paix tant désirée et de la protection de l'environnement sur nos territoires. En Colombie, aujourd'hui, nous avons de l'espoir. C'est un rêve devenu réalité que d'avoir Francia Márquez Mina comme Vice-Présidente, une femme noire, pauvre, victime du conflit armé et une défenseuse des droits humains, de l'environnement et de nos territoires. Nous avons bon espoir que le Gouvernement de Gustavo Petro Urrego et de Francia Márquez Mina garantira la dignité humaine, et que nous, les populations autochtones, pourrons décider librement de notre projet de vie individuel et collectif.

Nous avons souffert du conflit armé. Nous avons été enfermés et déplacés, mais aujourd'hui nous rêvons de retourner sur nos territoires, où nous étions heureux, pour nous délecter de nos chants et de nos danses, pour raconter nos histoires quand tombe le soir et vient la nuit, pour prendre soin de nos animaux et de nos plantes, pour semer les graines de nos aliments et de la paix, pour profiter du fleuve et du bonheur de la pêche et savourer la joie de marcher dans les collines et sur les plages et de sentir le sable sous nos pieds. Nous rêvons de profiter de la vie et de vivre librement sur nos territoires.

En attendant que ce rêve devienne une réalité, nous demandons à la communauté internationale de renforcer, directement dans les territoires les plus touchés par la guerre et la violence, la présence des organismes

des Nations Unies et des autres organisations humanitaires, par l'intermédiaire de missions humanitaires plus fréquentes, qui contribuent à préserver la vie des habitants des communautés, et d'appuyer les efforts visant à conclure des accords humanitaires et des cessez-le-feu multilatéraux, en particulier entre les acteurs armés illégaux présents sur les territoires autochtones. Nous savons par expérience que les accords humanitaires et les cessez-le-feu sauvent des vies. Nous demandons que davantage de ressources soient allouées pour renforcer les organisations sociales et de défense des droits de l'homme, en particulier pour les initiatives qui nous permettent d'acquérir une autonomie économique en harmonie avec la nature et l'environnement et de lutter contre les changements climatiques.

Au nom de mes communautés, de mes ancêtres et des dirigeants et dirigeantes de la Colombie, je remercie vivement le Conseil de sécurité de cette occasion qui m'a été donnée de raconter l'histoire, la réalité, la souffrance et les espoirs que nous vivons dans les territoires ethniques de la Colombie.

Le Président : Je remercie M^{me} Moreno Barco de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Gabon.

(l'orateur poursuit en anglais)

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général Ruiz Massieu, M^{me} Elizabeth Moreno Barco et M. Muhith. Nous saluons également la participation de S. E. M. Álvaro Leyva Durán, Ministre des relations extérieures de la République de Colombie.

Nous félicitons chaleureusement S. E. M. Gustavo Petro Urrego et S. E. M^{me} Francia Márquez Mina de leurs victoires électorales. Nous pensons que leur élection est porteuse d'un nouvel espoir pour la Colombie et son peuple résilient et épris de paix.

L'élection du Président Petro Urrego et de la Vice-Présidente Márquez Mina témoigne de la volonté de la Colombie d'opérer un changement fondamental, notamment en ce qui concerne l'inclusion de celles et ceux qui ont été laissés pour compte et relégués en marge de la vie économique, culturelle et politique. Nous saluons les efforts déployés par le Président en faveur de l'inclusion,

comme en témoigne sa nomination de professionnels afro-colombiens et autochtones à des postes clefs de la fonction publique.

En tant qu'États dotés d'une base multiethnique, multireligieuse et multiculturelle, nous savons que l'adoption pratique et équitable d'une approche inclusive par un État est une compétence fondamentale. Elle est indispensable à tous les États, quel que soit leur niveau de richesse ou de puissance, car elle constitue le fondement d'une paix et d'une sécurité durables. Le peuple colombien a démontré qu'il reconnaissait la nécessité d'une telle approche dans le pays.

De nombreux Colombiens aspirent à l'équité et à l'inclusion. Nous nous concentrons surtout sur les Afro-Colombiens et les membres de la communauté autochtone, car ce sont eux qui, historiquement, ont le plus souffert. Nous nous concentrons également sur eux parce que les trois membres africains du Conseil de sécurité sont guidés par l'Acte constitutif de l'Union africaine et par son attachement à la diaspora de notre continent.

Toutes les personnes d'ascendance africaine à travers le monde dont les ancêtres ont quitté nos côtes sous la contrainte ou en quête de nouvelles possibilités sont nos proches. Nous nous soucions de leurs destins et nous ferons tout notre possible pour encourager tous les États et toutes les institutions à les traiter avec dignité et équité.

L'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable promet l'inclusion, l'équité et la justice pour tous les Colombiens. Nous pensons qu'en plaçant la barre si haut, les Colombiens ont donné au monde un exemple précieux à suivre. Nous saluons également, avec un profond respect, les victimes et les rescapés qui ont beaucoup souffert, mais qui sont prêts à offrir leur pardon au nom de la paix.

Pour que l'Accord apporte véritablement la paix, il est essentiel que les principes et les dispositions du chapitre consacré aux questions ethniques soient mis en œuvre dans tous les domaines. L'absence de progrès sur cette partie de l'Accord et en matière d'autonomisation économique et politique des plus vulnérables est un signe annonciateur de conflits futurs. Les trois membres africains du Conseil de sécurité continueront d'appuyer les actions concrètes concernant le chapitre portant sur les questions ethniques, qu'ils considèrent comme la preuve la plus éclatante de l'attachement au processus de paix et le gage de sa réussite. Malheureusement, jusqu'à présent, le niveau de conformité avec ce chapitre a été faible. Les principes et objectifs qui y sont énoncés et qui recouvrent différentes parties de l'Accord final n'ont pas bénéficié du niveau d'attention et de sérieux qu'ils méritent.

La mise en œuvre du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition est particulièrement importante pour les terres sur lesquelles vivent les communautés autochtones et afro-colombiennes et pour leur vie économique. Une participation sûre à tous les processus pertinents doit être assurée. Les meurtres brutaux de défenseurs des droits de l'homme, en particulier de membres des communautés ethniques et autochtones, doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et les responsables doivent rendre des comptes.

Nous soulignons la nécessité d'une mise en œuvre urgente des garanties de sécurité par la Commission nationale et de leur extension aux personnes vulnérables, en tenant compte des questions de genre. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en exergue le besoin d'une réponse intégrée de l'État afin de lutter contre la violence persistante dans les zones touchées par le conflit.

Nous accordons une attention particulière aux mesures visant à apporter des réponses spécifiques aux défis auxquels les femmes, en particulier les Afro-Colombiennes et les autochtones, continuent d'être confrontées, qu'il s'agisse de leur sécurité, de leur participation à la vie politique ou de leur autonomisation économique. Les premières mesures prises par le nouveau Président nous ont donné l'espoir que les femmes participeraient davantage à la consolidation de la paix en Colombie.

Nous condamnons toute attaque dirigée contre les forces de sécurité gouvernementales. Nous sommes notamment préoccupés par l'attaque survenue dans le département du Huila, au cours de laquelle sept policiers ont récemment été tués.

Au-delà de l'Accord final, les trois membres africains du Conseil appuient tous les efforts visant à renforcer le processus de paix, notamment en y associant des groupes qui ne sont pas parties à l'Accord. Nous saluons la volonté de l'Armée de libération nationale et d'autres groupes armés d'engager un dialogue avec le Gouvernement. C'est une étape positive dans la réalisation de la paix totale.

La normalisation des relations avec ses voisins reste essentielle au maintien de la sécurité et de la prospérité de la Colombie et à la stabilité régionale. Nous nous félicitons donc des mesures prises pour normaliser les relations avec le Venezuela.

La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a joué un rôle déterminant dans le suivi et la vérification des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord final. Elle continue de jouer un rôle

particulièrement important en ce moment. C'est pourquoi les trois membres africains du Conseil de sécurité appuient le renouvellement du mandat de la Mission de vérification pour une année supplémentaire.

Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'apporter un appui technique et financier aux efforts du Gouvernement. Une partie de cet appui, notamment de la part de l'ONU, peut impliquer la prise en compte des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur leurs effets sur les personnes les plus vulnérables. Les objectifs de développement durable comportent des cibles et des critères spécifiques. Il sera essentiel de les intégrer dans des actions mesurables du Gouvernement pour démontrer l'inclusivité, l'équité, la justice et le développement durable pour les Colombiens les plus vulnérables. Pour que cela fonctionne le plus efficacement possible, tous les efforts doivent être faits pour relier concrètement la coordination des activités, les résultats attendus et l'apprentissage entre la Mission de vérification et l'équipe de pays des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais mentionner tout particulièrement les efforts déployés par le Kenya pour mettre l'accent sur le lien entre l'Afrique et sa diaspora dans les travaux du Conseil de sécurité. C'est notamment le cas avec les efforts des trois membres africains du Conseil de sécurité, qui ont amené davantage de délégations à prendre en compte certains aspects de cette cause. Alors que le Kenya achève son mandat, il peut être fier d'avoir contribué de manière concrète au renforcement de la solidarité panafricaine. Les trois membres africains du Conseil de sécurité poursuivront sur cette lancée à l'avenir.

Les trois membres africains du Conseil réaffirment leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple colombiens dans leur quête inlassable d'une paix totale et de la prospérité.

(l'orateur reprend en français)

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M^{me} Huitfeldt (Norvège) *(parle en anglais)* : Nous remercions M. Ruiz Massieu de son exposé et nous félicitons le Président Gustavo Petro Urrego, représenté dans la salle aujourd'hui par le Ministre des relations extérieures, M. Leyva Durán, de sa victoire électorale. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au Ministre Leyva Durán. Je remercie en outre les intervenants de leurs observations utiles.

En tant qu'ancienne Ministre de l'enfance et de l'égalité, je tiens tout d'abord à féliciter la Colombie d'avoir pris des mesures importantes pour renforcer l'inclusion. La parité au sein d'un gouvernement montre que celui-ci prend la question de l'égalité au sérieux. La représentation des femmes au Congrès, où désormais un membre sur trois est une femme, est tout aussi encourageante.

En outre, nous nous félicitons de la première réunion de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final. Le nouveau Gouvernement et les représentants des anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) ont renouvelé leur engagement inconditionnel en faveur de l'accord de paix. Cet espace de dialogue bilatéral et les autres mécanismes doivent être utilisés efficacement. Ils sont d'une importance cruciale pour la mise en œuvre efficace de l'accord de paix.

La paix figure en tête des priorités du Président Petro Urrego. Sa politique phare, la « paix totale », est ambitieuse. Pourtant, l'instauration de la paix et de la sécurité à l'échelle nationale se fait attendre depuis longtemps. La Norvège reste pleinement attachée au processus de paix colombien. Nous faisons partie des pays garants de l'application de l'Accord final de 2016, et il nous a été demandé de poursuivre les négociations avec l'Armée de libération nationale (ELN). Je tiens à féliciter le Gouvernement d'avoir agi rapidement pour renouer le dialogue avec l'ELN, et surtout d'avoir travaillé en étroite collaboration avec Cuba.

La « paix totale » est une notion ambitieuse et complexe. Il faudra du temps pour la concrétiser. En outre, cela exigera des approches et des méthodes innovantes. Toutefois, nous sommes disposés à aider le Gouvernement dans ses efforts pour promouvoir le dialogue et le désarmement d'autres groupes armés, si on nous le demande.

La réforme agraire et l'accès à la terre sont essentielles pour une Colombie pacifique et prospère. Je constate avec satisfaction que le Gouvernement travaille d'arrache-pied pour trouver des solutions justes et durables aux causes profondes du conflit.

Il ne fait désormais aucun doute que le soutien international est essentiel pour mettre en œuvre l'Accord. Je félicite les États-Unis d'avoir récemment assumé un rôle spécial en ce qui concerne la mise en œuvre du chapitre de l'Accord portant sur les questions ethniques. C'est un travail important, car il reste encore beaucoup à faire pour ce qui est des questions où l'appartenance ethnique est un facteur.

Le système de justice transitionnelle de la Colombie continue de nous impressionner. Le rapport final de la Commission de la vérité contient des recommandations importantes, et je suis ravie de voir que le Gouvernement prend au sérieux. Nous félicitons en outre le Gouvernement d'avoir organisé une réunion de la Commission nationale des garanties de sécurité. Cette commission peut remédier aux causes profondes de la violence, ce qui permettrait d'améliorer les conditions de sécurité pour les défenseurs et défenseuses des droits humains et les ex-combattants. Cela est d'une importance capitale, étant donné les conditions de sécurité précaires de ces groupes. Plus de 340 anciens soldats des FARC ont perdu la vie depuis 2016. Cela ne peut pas continuer.

En outre, il faut accorder une attention particulière aux défis auxquels sont confrontées les défenseuses des droits humains. Je voudrais me faire l'écho du Secrétaire général en appelant à la mise en œuvre intégrale du Programme complet de garanties pour les femmes leaders et les défenseuses des droits humains. De même, nous appelons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et à appliquer en Colombie les conclusions du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés.

Les membres du Conseil doivent se mettre d'accord sur une prorogation du mandat qui permettra à la Mission des Nations Unies de continuer à apporter son appui à la paix et à la stabilité en Colombie. La Norvège reste déterminée à travailler en collaboration avec la Colombie pour garantir une paix durable.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs présentations l'Ambassadeur Muhith et M^{me} Elizabeth Moreno Barco, dont nous apprécions vivement le témoignage. C'est un véritable plaisir d'accueillir au Conseil de sécurité M. Álvaro Leyva Durán, Ministre des relations extérieures de la Colombie. Je salue par ailleurs la présence de la Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, M. Carlos Ruiz Massieu, de son exposé et du travail qu'il accomplit avec son équipe.

Le Mexique se félicite de la reprise du dialogue entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale et de la volonté du Gouvernement d'étendre ce dialogue à d'autres groupes. Il s'agit d'un pas important vers une paix durable.

Nous saluons la décision du Président Petro Urrego de placer la paix au centre de ses politiques

publiques. Nous nous félicitons de l'initiative de « paix totale », qui repose sur les piliers du droit à la vérité, à la justice et à la réparation.

La mise en œuvre complète de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable est également l'occasion de s'attaquer aux inégalités historiques et aux facteurs structurels qui contribuent à la persistance de la violence en Colombie. La reprise des activités de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final et de la Commission nationale des garanties de sécurité sont des mesures concrètes qui ouvrent la voie à une paix durable.

Nous nous associons au Secrétaire général pour saluer les efforts déployés par les autorités locales et les représentants de la société civile, notamment les communautés autochtones et afro-colombiennes, pour renforcer la consolidation de la paix. Le chapitre sur les questions ethniques est un pilier fondamental pour la paix. Fort de son expérience en tant que pays multiethnique et multiculturel, qui est bien conscient de ses propres défis et de l'énorme dette historique envers les peuples autochtones et d'ascendance africaine, le Mexique est pleinement disposé à collaborer dans ce domaine.

Nous saluons également les engagements pris par le nouveau Gouvernement colombien pour promouvoir les progrès sur les questions en suspens de l'Accord final, notamment la réforme agraire, et à renforcer les programmes de développement grâce une approche territoriale. Nous soulignons tout particulièrement sa volonté d'associer les communautés en tant qu'acteurs importants dans la mise en œuvre du programme de substitution des cultures illicites. Cela s'inscrit dans le droit fil et vient à l'appui des observations faites par le Président Petro Urrego au sujet des politiques de lutte contre les stupéfiants dans son allocution à l'Assemblée générale le mois dernier (voir A/77/PV.4).

Nous partageons sa vision : il est temps de revoir les politiques mondiales de lutte contre les stupéfiants et le rôle qu'y joue l'ONU, et de renforcer les actions qui protègent les communautés les plus vulnérables au fléau du trafic de drogue.

Le Mexique note les progrès accomplis dans le travail de la Juridiction spéciale pour la paix et l'accent qui y est mis sur les victimes. Nous saluons sa décision de connaître de son premier cas de crime lié à la violence sexuelle et fondée sur le genre, ce que demandent depuis longtemps les organisations de victimes. De même, nous accueillons avec satisfaction la création d'un Ministère de l'égalité.

La prise en compte systématique des droits des femmes et de l'égalité des genres est essentielle pour parvenir à une paix totale. La parité femmes-hommes qui caractérise actuellement la composition du Gouvernement et la nomination de la première Vice-Présidente afro-colombienne, M^{me} Francia Márquez Mina, sont des preuves concrètes de cet engagement.

L'impulsion renouvelée du Gouvernement colombien en faveur de la paix est également renforcée par des mesures comme la normalisation des relations avec le Venezuela. En tant que membre de la Communauté d'Amérique latine et des Caraïbes, le Mexique est convaincu que l'amélioration des relations entre les deux voisins, qui ont des liens culturels, historiques et économiques, sera bénéfique pour remédier aux problèmes communs, et que toute notre région profitera de cette meilleure relation.

Pour terminer, nous réaffirmons notre détermination à examiner avec soin les requêtes de la Colombie au Conseil dans la perspective du renouvellement du mandat de la Mission de vérification, en notre qualité de corédacteurs sur ce dossier, avec le Royaume-Uni.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Ruiz Massieu, M^{me} Moreno Barco et M. Muhith de leurs exposés. Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre colombien des relations extérieures Leyva Durán et à l'Ambassadrice Zalabata Torres. Leur présence parmi nous aujourd'hui témoigne de leur attachement personnel au processus de paix et de leur engagement à travailler en partenariat avec le Conseil. Qu'il me soit permis de faire les trois observations suivantes.

Premièrement, le Royaume-Uni se réjouit du nouvel élan imprimé à la paix en Colombie. L'engagement du nouveau Gouvernement à mettre en œuvre le processus de paix a été clairement démontré par la participation du Président Petro Urrego à la première réunion de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final et de la Commission nationale des garanties de sécurité, le 2 octobre. Nous saluons l'accent mis par le Gouvernement sur les réformes rurales indispensables, et notamment son intention d'accélérer l'émission de titres de propriété et l'achat de terres. Nous notons les avancées enregistrées par la Juridiction spéciale pour la paix, avec l'instruction de trois nouvelles affaires et l'ouverture prochaine d'une autre sur la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Deuxièmement, nous encourageons le Gouvernement à rester concentré sur la mise en œuvre intégrale

de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, en dépit des difficultés. Nous demeurons très préoccupés par les menaces et les actes de violence que subissent les ex-combattants et les défenseurs des droits humains. Nous nous félicitons que le Gouvernement ait rapidement réagi en établissant 14 postes de commandement, suivant en cela la recommandation de son plan de protection d'urgence. Il est clair que d'autres initiatives de sécurité s'imposent d'urgence. Nous sommes satisfaits que le nouveau Gouvernement ait aussi pris l'engagement de progresser encore dans l'application des dispositions de l'Accord final concernant les questions de genre et les aspects ethniques, y compris pour ce qui a trait à la propriété foncière.

Troisièmement, nous mesurons la complexité de l'instabilité en Colombie et la nécessité d'une approche multidimensionnelle pour combattre la violence et assurer la sécurité humaine. Le Royaume-Uni se félicite par conséquent des progrès obtenus quant à la reprise des pourparlers avec l'Ejército de Liberación Nacional. Nous espérons que les délégations dépêchées aux pourparlers de paix seront représentatives et que des enseignements seront tirés du processus qui a abouti à l'Accord de 2016. Le Royaume-Uni accueille également favorablement l'engagement de la Colombie à renforcer la coopération internationale en vue de lutter contre le trafic de stupéfiants et de traduire en justice ceux qui profitent de la misère du commerce des stupéfiants, dans les pays producteurs comme dans les pays consommateurs.

Enfin, je réaffirme l'appui du Royaume-Uni à la Colombie et au peuple colombien, qui restent déterminés à mettre en œuvre l'accord de paix, malgré les nombreux problèmes qu'ils rencontrent. Nous réjouissons notamment à la perspective de travailler avec la Colombie, l'ONU et notre corédacteur, le Mexique, au renouvellement à venir du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Ruiz Massieu de son exposé et du travail de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. L'Irlande se félicite également des points de vue utiles de la Commission de consolidation de la paix et remercie l'Ambassadeur Muhith. Je remercie aussi M^{me} Moreno Barco de son témoignage encourageant et important. Je salue en outre la participation ici aujourd'hui du Ministre des relations extérieures Leyva Durán et de l'Ambassadrice Zalabata Torres.

À un moment de grand changement en Colombie, le processus de paix se maintient. Il reste un brillant exemple de consolidation de la paix et d'accord de paix global. L'Irlande réaffirme son appui à tous ceux qui bâtissent une paix durable en Colombie. Nous nous félicitons de l'engagement du nouveau Gouvernement à intensifier la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et nous continuerons de l'accompagner sur ce chemin en tant qu'amis et partenaires de paix. Je voudrais axer mes observations sur trois questions essentielles.

Premièrement, le véritable potentiel de l'Accord ne peut être pleinement réalisé que par son application intégrale. Il faudra pour cela donner davantage la priorité, en particulier, à la réforme agraire et aux chapitres ethniques, et renouveler l'accent mis sur les chapitres touchant les questions de genre. L'Irlande voit une avancée positive dans la redynamisation de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final. Notre propre processus de paix sur l'île d'Irlande nous a appris combien un dialogue inclusif est essentiel pour une paix durable.

La paix est la principale condition préalable au progrès. Elle est capitale pour que la Colombie progresse dans son développement socioéconomique, protège sa biodiversité sans pareille et surmonte les inégalités historiques. Nous nous félicitons que le Président Petro Urrego ait annoncé le rétablissement des pourparlers de paix entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale, et que des efforts soient actuellement déployés en vue d'un cessez-le-feu avec d'autres groupes armés. Il s'agit peut-être d'un autre tournant dans la marche de la Colombie vers une paix durable.

Deuxièmement, l'Irlande exprime une nouvelle fois son appui au système de justice transitionnelle de la Colombie. Nous nous félicitons de l'engagement en faveur des victimes et des personnes rescapées, dont témoigne l'ouverture de trois nouvelles affaires dans le cadre de la Juridiction spéciale pour la paix. Nous saluons les aveux importants formulés par de nombreux inculpés dans l'affaire 03 concernant la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité, ainsi que les progrès bienvenus enregistrés dans d'autres affaires. L'Irlande souscrit pleinement à l'intention d'instruire une affaire à grande échelle sur des crimes liés à la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Je tiens aussi à rappeler la restitution des corps de quatre jeunes disparus par l'Unité de recherche des personnes portées disparues dans le contexte et du fait

du conflit armé. Cela donne à leurs familles et à leurs communautés la possibilité inestimable de tourner la page.

L'engagement du Président Petro Urrego à donner pleinement suite aux recommandations du rapport final de la Commission de la vérité est une très bonne nouvelle. Ces processus, individuellement et collectivement, transformeront les vies des victimes et des personnes rescapées et favoriseront une véritable réconciliation pour tous les Colombiens.

Troisièmement, la violence qui persiste est une tache profonde sur l'ouvrage de la paix en Colombie. L'Irlande condamne la mort récente de 20 policiers aux mains de groupes armés illégaux. Nous déplorons que les meurtres de personnes autochtones, d'Afro-Colombiens, d'enfants, d'ex-combattants et de défenseurs des droits humains restent nombreux. L'Irlande condamne dans les termes les plus forts le meurtre de José Quiñones, quatrième dirigeant de son organisation tué en moins d'un an. La protection de tous ceux et celles qui œuvrent pour la paix est une condition primordiale d'un avenir pacifique, stable et égalitaire. Nous nous félicitons que la Commission nationale des garanties de sécurité, dont l'action est cruciale, se soit réunie récemment.

Consciente des difficultés particulières auxquelles se heurtent les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix, l'Irlande encourage l'application intégrale et rapide du Programme complet de garanties pour les femmes leaders et les défenseuses des droits humains. Parce qu'elle comprend bien que les femmes jouent un rôle central au service d'une paix durable, l'Irlande est prête à collaborer avec la Colombie dans l'élaboration de son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité.

Il est rare qu'on évoque l'espoir autour de cette table. Mais le processus de paix colombien donne de très bonnes raisons d'espérer. Le sol colombien est riche des graines d'une paix durable. C'est un champ que nous devons entretenir avec soin. Grâce à la détermination intacte du Gouvernement et du peuple colombiens, et avec l'appui du Conseil, une récolte abondante est possible. L'Irlande continuera de faire sa part d'efforts pour assurer à tous les Colombiens un avenir pacifique, prospère et sans exclusive.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Ministre colombien des relations extérieures, M. Álvaro Leyva Durán, à la présente séance. Nous remercions le Chef de la

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, M. Carlos Ruiz Massieu, de son exposé sur la situation dans le pays et de ses éclairages. Nous savons également gré de leurs exposés à l'Ambassadeur Muhammad Abdul Muhith et à M^{me} Elizabeth Moreno Barco.

Nous nous félicitons de l'orientation générale vers la paix esquissée par le Gouvernement de Gustavo Petro Urrego. Nous jugeons encourageantes les premières mesures prises par le nouveau Gouvernement, qui semblent attester de sa volonté sincère de mettre pleinement en œuvre les dispositions de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Cette approche contraste radicalement avec celle du Gouvernement précédent, qui a invoqué divers prétextes pour éviter d'appliquer pleinement l'Accord.

À l'époque, nous avons constaté une tendance à vouloir réduire le processus de paix à l'intégration d'un pan de la société dans un autre, c'est-à-dire à procéder à une prise de contrôle, plutôt qu'à une fusion, ce qui comptait précisément parmi les causes profondes du conflit. De ce fait, les questions liées à la sécurité physique des participants au processus de paix et des dirigeants communautaires, à l'absence de l'autorité de l'État dans les régions reculées du pays et à la mise en œuvre de la réforme agraire et des programmes de substitution des cultures illicites n'ont pas été réglées. Nombreuses sont les personnalités colombiennes qui estiment que les quatre dernières années n'ont servi en rien le processus de paix, voire qu'elles ont ramené les conditions de sécurité dans le pays au niveau qu'elles affichaient avant que l'Accord final soit signé.

L'équipe du Président en place va devoir s'atteler à une tâche redoutable et très ambitieuse : celle de relever tous ces défis accumulés. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, il est impossible de parvenir à une paix durable et de long terme en Colombie sans la participation de tous les principaux acteurs, y compris l'Armée de libération nationale (ELN). Il nous semble encourageant que les nouvelles autorités aient fait de la reprise des pourparlers avec l'ELN une de leurs priorités. Les rencontres entre les parties à Cuba et au Venezuela et l'expression mutuelle de leur volonté de poursuivre le dialogue en novembre marquent un mouvement concret vers la cessation complète des hostilités et la réconciliation nationale dans le pays.

Nous nous félicitons que le processus de paix implique désormais des garants et médiateurs extérieurs qui bénéficient de la confiance de toutes les parties et sont susceptibles d'apporter une valeur ajoutée au

processus de négociation. Nous sommes heureux de voir ce rôle de nouveau joué par le Venezuela, pays qui, dans tous les sens du terme, est le plus important et le plus proche voisin de la Colombie.

Nous prenons bonne note des mesures cohérentes engagées par Bogota pour rétablir le dialogue et la coopération avec Caracas, ce qui va dans l'intérêt fondamental des deux nations. Nous sommes convaincus que la normalisation des relations entre le Venezuela et la Colombie contribuera à remédier à la situation migratoire dans la région et à lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue.

Au regard des nouvelles circonstances en place, l'aide que l'ONU peut apporter à la mise en œuvre de l'accord de paix est plus que jamais pertinente. Nous soulignons que le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui doit être prorogé avant la fin de ce mois, ne porte que sur le processus de mise en œuvre de l'Accord final. Nous serons prêts à en appuyer la prorogation lorsque nous aurons examiné avec attention le texte du projet de résolution. Dans le même temps, nous appelons l'attention du Secrétaire général et des membres du Conseil de sécurité sur le fait que l'application de l'accord de paix et l'instauration d'une paix totale, qui sont fondées sur une interprétation plus large des attributions du Gouvernement, ne relèvent pas du mandat de la Mission à ce stade.

La Russie est prête à continuer de prendre une part active aux efforts internationaux visant à apporter une aide d'ensemble à la consolidation de la paix en Colombie. Nous exprimons de nouveau notre ferme appui à l'action de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, sous la direction de Carlos Ruiz Massieu.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Carlos Ruiz Massieu, pour son exposé, ainsi que M. Muhammad Abdul Muhith et M^{me} Moreno Barco. Je salue également la présence parmi nous de M. Álvaro Leyva Durán pour cette séance.

La France salue l'engagement pris par le Président colombien de mettre en œuvre dans son intégralité l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. La réduction des inégalités, la réforme agraire, la gouvernance par et pour les femmes, le dialogue avec les communautés locales et la défense de l'environnement sont autant de sujets essentiels à la pleine mise en œuvre de l'Accord. Tout cela est très positif. La reprise des négociations avec l'Armée de libération nationale

est encourageante, de même que la disponibilité d'autres groupes armés à engager le dialogue. Nous soutenons l'appel au cessez-le-feu lancé par le Président Petro Urrego à destination de tous les groupes armés.

La France demeure très préoccupée par le niveau de violence qui touche de nombreuses régions en Colombie. Les garanties de sécurité pour les défenseurs des droits de l'homme et dirigeants sociaux, et également pour les ex-combattants ayant déposé les armes, doivent être renforcées. La méthode proposée par les autorités colombiennes, fondée sur le dialogue au niveau local, est prometteuse. Pour être efficace, elle doit s'accompagner d'un renforcement de la présence de l'État dans les zones historiquement négligées par l'Accord.

En effet, pour construire la paix, il faut offrir des opportunités socioéconomiques viables aux populations qui ont souffert du conflit. Nous saluons l'engagement du Gouvernement à faire davantage en matière d'accès à la terre et de réforme rurale. La nouvelle approche des autorités en matière de substitution des cultures illicites est également bienvenue.

Enfin, la France salue les progrès accomplis par la Juridiction spéciale pour la paix. L'ouverture de trois nouvelles affaires est positive. Le rapport de la Commission de la vérité a été une étape capitale sur la voie de la réconciliation qui mérite d'être pleinement valorisée. Toutes les parties à ce conflit doivent s'engager dans ces efforts de justice et de vérité, étape indispensable au retour d'une paix durable dans le pays.

La France salue le chemin parcouru par la Colombie depuis 2016. L'accord de paix est un accord historique. Nous appelons les autorités colombiennes à poursuivre et accélérer sa mise en œuvre intégrale et à y dédier les ressources nécessaires. Il s'agit là du plus sûr moyen d'enraciner la paix en Colombie.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, du travail qu'il accomplit avec la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et de son exposé aujourd'hui. Je remercie également M^{me} Moreno Barco et l'Ambassadeur Muhith de leurs réflexions.

Ce n'est pas si souvent que le Conseil de sécurité délibère sur des dossiers dans lesquels des progrès concrets sont constatés, dans lesquels les conflits sont réglés plutôt que tout bonnement gérés, et dans lesquels l'espoir a gain de cause, apportant avec lui, au prix d'âpres efforts, des solutions qui font une vraie

différence dans la vie des populations. La Colombie est un exemple de choix courageux faits au service de la paix, du dialogue et d'une reconnaissance sincère des griefs et des aspirations de toutes les parties.

La paix ne tombe jamais du ciel. Elle est le résultat du travail acharné de dirigeants qui font preuve de courage, de détermination et de longueur de vue. Nous nous félicitons que le Président Gustavo Petro Urrego et son gouvernement se soient engagés à continuer d'ancrer les réalisations obtenues grâce à l'accord de paix en renforçant le dialogue et la réconciliation entre toutes les forces politiques, y compris les groupes ethniques marginalisés et la société civile. Le processus électoral pacifique qui s'est tenu en Colombie est un accomplissement majeur, et il démontre à suffisance que le peuple colombien a fait le choix de respecter et de mettre en œuvre l'Accord car c'est l'investissement qui s'impose pour consolider sa démocratie et préparer son avenir. Nous nous félicitons que le nouveau Gouvernement se soit déclaré résolu à appliquer l'accord de paix et à œuvrer à une paix totale.

La réalisation de la paix totale et la consolidation de la démocratie dans un pays qui a été ravagé par une guerre civile pendant des décennies ne seront pas une tâche facile. Nous reconnaissons l'immensité du défi et jugeons encourageant le niveau d'engagement et de détermination à aller de l'avant manifesté par les dirigeants colombiens.

Il reste indéniablement un long chemin à parcourir, en particulier s'agissant d'améliorer la sécurité dans les régions touchées par le conflit. Les communautés et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les communautés autochtones et les Afro-Colombiens, doivent récolter au plus vite les fruits de l'Accord final. Nous appelons le Gouvernement à maintenir cette dynamique et à adopter les chapitres et les réformes nécessaires sur les questions en suspens pour mettre en œuvre l'accord de paix. C'est un processus qui nécessite de poursuivre et de renforcer le dialogue et la coopération à tous les niveaux.

L'annonce de la reprise des pourparlers de paix avec l'Armée de libération nationale constitue une avancée significative et fondamentale vers la consolidation de la paix. La paix totale repose sur la pleine intégration, qui devient une garantie de règlement durable et de respect de l'état de droit.

Le rétablissement de l'ordre est une condition nécessaire à la réalisation de tout autre objectif socialement souhaitable, mais l'ordre et la sécurité ne sont pas

suffisants. Le nouveau Gouvernement élu doit d'urgence renforcer le dispositif judiciaire pour garantir la justice, protéger les groupes vulnérables et démanteler les groupes armés illégaux et les organisations criminelles.

L'impunité pour les crimes graves reste un problème auquel il faut s'attaquer comme il se doit et sans tarder, car l'absence de responsabilisation est une source de rancœur et de tensions. La réforme agraire, le chapitre sur les questions ethniques et les dispositions relatives au genre doivent se voir accorder la priorité. Ils sont essentiels en vue de rétablir la paix et de remédier aux inégalités.

Enfin, je tiens à souligner que le rétablissement des liens diplomatiques avec le Gouvernement vénézuélien, après des années d'interruption, et la réouverture de la frontière sont une autre manifestation cruciale de bonne volonté en vue de réaliser la paix totale.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Carlos Ruiz Massieu, d'avoir informé le Conseil de sécurité des récents faits nouveaux en Colombie. Je remercie également le Président de la Commission de consolidation de la paix, M. Muhammad Abdul Muhith, de sa déclaration, et la représentante de la société civile, M^{me} Moreno Barco, de ses observations. Je salue par ailleurs la présence du Ministre des relations extérieures de la Colombie à la présente séance.

Depuis notre dernière séance en juillet (voir S/PV.9094), nous nous félicitons de constater qu'une transition pacifique s'est mise en marche en Colombie et qu'un nouveau Président a prêté serment le 7 août. La transition pacifique témoigne de la réussite de la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, que nous continuons d'appuyer.

Si le renforcement de l'inclusion des femmes et de la représentation des peuples autochtones au sein du nouveau Gouvernement et du Parlement sont des avancées dont il convient de se féliciter, la pleine application des éléments interdépendants de l'Accord final offre au nouveau Gouvernement une occasion de remédier aux inégalités persistantes et d'éliminer les facteurs sous-jacents à l'origine de la violence persistante.

Nous devons également avoir conscience que les objectifs de l'accord de paix sont ambitieux, et qu'il faudra donc du temps pour les concrétiser.

Même si nous ne pouvons que nous féliciter de l'évolution positive de la situation en Colombie ces dernières années, nous restons conscients des obstacles persistants à la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous

sommes convaincus que les solutions aux problèmes tels que la sécurité, les réformes rurales, la substitution de cultures et la réintégration des ex-combattants sont intrinsèquement liées aux réformes politiques, à la décentralisation, à l'extension de l'autorité de l'État et à la réconciliation.

Nous saluons le fait qu'en dépit des défis auxquels elles sont confrontées, les autorités colombiennes progressent dans la mise en œuvre des garanties relatives à la sécurité, à l'accès au logement et à la terre qui figurent dans l'accord de paix. Le nouveau Gouvernement a également souligné la nécessité d'élargir la mise en œuvre de l'accord de paix en intégrant davantage de parties au processus. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la reprise du dialogue avec l'Armée de libération nationale dans le cadre des initiatives de réconciliation.

Nous prenons également note des lois adoptées récemment par le Congrès et des réformes agraires. Nous espérons que cette tendance positive se poursuivra au cours des prochains mois et contribuera à renforcer les progrès réalisés à ce jour.

Nous estimons que la priorité accordée aux réformes rurales en vue d'améliorer les possibilités d'emploi et les moyens de subsistance est fondamentale pour pérenniser la paix. Des mesures plus efficaces doivent également être adoptées, en Colombie comme dans la région, pour lutter contre le trafic de drogue et pérenniser la paix et la stabilité en Colombie.

Par ailleurs, nous saluons les mesures prises par le Gouvernement colombien pour améliorer ses relations avec le Venezuela.

L'Inde accorde de l'importance à ses liens bilatéraux avec la Colombie, avec laquelle elle entretient des relations depuis plus de six décennies. Au fil des ans, nos relations bilatérales se sont approfondies et diversifiées dans des domaines tels que l'espace, la santé, les sciences et technologies et la biotechnologie. En tant qu'amie de longue date du peuple colombien, l'Inde espère que la communauté internationale continuera d'assumer sa responsabilité d'appuyer le peuple et le Gouvernement colombiens dans leur démarche de consolidation et de pérennisation de la paix. Elle se tient prête à jouer son rôle dans cette quête.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi et mon pays de prendre la parole sur la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et

durable. Je remercie les intervenants de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue au Ministre Álvaro Leyva Durán au Conseil de sécurité et je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa tâche.

Aujourd'hui, pour la première fois au Conseil, nous avons écouté attentivement et avec un grand intérêt les plans et la stratégie du nouveau Gouvernement pour faire progresser la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix conclu avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire. Nous nous félicitons que le Gouvernement du Président Petro Urrego ait exprimé, depuis sa campagne électorale, sa volonté de mettre intégralement en œuvre l'accord de paix, d'accentuer les efforts visant à garantir la sécurité des ex-combattants et de renforcer les politiques relatives aux femmes, aux peuples autochtones et aux populations d'ascendance africaine.

Nous ne sommes pas surpris que le Secrétaire général, dans son dernier rapport au Conseil de sécurité, se soit félicité « que la consolidation de la paix, qui a fait l'objet de davantage d'attention, a[it] trouvé un nouveau souffle » (S/2022/715, par. 104) sous l'impulsion du nouveau Gouvernement colombien. De fait, le Président Petro Urrego a affirmé son intention d'œuvrer à une paix totale et a commencé à prendre des mesures à cet effet. Dans le contexte de l'Accord final, nous prenons acte de la récente réactivation de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'application de l'Accord final. Nous prenons également note de l'évolution et de la progression du dialogue avec l'Armée de libération nationale, et nous espérons qu'il sera fructueux.

Nous sommes cependant conscients qu'une paix totale ne sera possible que lorsque la présence de l'État colombien s'étendra effectivement à l'ensemble du territoire. Comme le Secrétaire général l'a reconnu dans son rapport présenté en juin au Conseil (S/2022/513), la violence persistante dans plusieurs régions de Colombie exige de déployer pleinement les capacités de l'État et de lutter contre les groupes armés illégaux et les organisations criminelles qui continuent d'opérer dans les régions touchées par la pauvreté, les économies illicites et un contrôle territorial inefficace de l'État.

Nous sommes pleinement conscients que l'amélioration des politiques sociales dans des zones historiquement négligées, qui ont également été touchées par des décennies de conflit, nécessite du temps et un travail progressif. À cet égard, comme nous l'avons répété lors de nos récents échanges avec les nouvelles autorités colombiennes, le Gouvernement brésilien est

disposé à appuyer les initiatives visant à promouvoir le développement socioéconomique de ces communautés.

Ce mois-ci, nous négocierons l'adoption du renouvellement du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Dans ce contexte, il est de notre devoir de souligner, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, que la Colombie est un cas particulier dans le programme du Conseil de sécurité. La Colombie est inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sa propre initiative. C'est la Colombie qui a invité le Conseil à jouer un rôle dans la mise en œuvre de l'accord de paix, qui a été obtenu exclusivement par le peuple colombien lui-même. Le Conseil ne doit pas perdre de vue qu'il joue un rôle subsidiaire dans ce processus. Les stratégies plus larges de développement et de sécurité sont les prérogatives exclusives de l'État colombien. Le Brésil est et continuera d'être très clair sur ce point pendant les négociations. D'un autre point de vue, la vérification de l'accord de paix en Colombie permet au Conseil de jouer un rôle innovant et différent de celui qu'il joue dans d'autres situations de conflit. À cet égard, nous tenons à réaffirmer que si le Conseil est important pour la Colombie, la Colombie est également importante pour le Conseil.

Le Brésil félicite le Gouvernement et le peuple colombiens des efforts inlassables qu'ils déploient pour trouver et consolider la voie qui mènera à la paix et à la prospérité pour tous les Colombiens. La Colombie a montré qu'elle avait la volonté politique et réunissait les conditions nécessaires pour mettre fin à la violence et apporter le développement dans les zones rurales et autres qui historiquement n'ont pas bénéficié de l'appui de l'État. Nous espérons que le nouveau Gouvernement poursuivra sur sa lancée et renforcera ce processus. Nous sommes conscients de la difficulté de la tâche, mais nous avons confiance dans la détermination et l'ingéniosité du peuple colombien pour la relever.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Ruiz Massieu de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2022/715). Nous nous félicitons du rôle essentiel que la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie continue de jouer en appui à la paix dans le pays. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Muhith et M^{me} Moreno Barco de leurs contributions d'aujourd'hui. Les États-Unis félicitent le Président Gustavo Petro Urrego et la Vice-Présidente Francia Márquez Mina de leur prise de fonction et se réjouissent à la perspective de poursuivre leurs relations solides avec la Colombie et son peuple. À cet égard,

nous saluons tout particulièrement la participation du Ministre des relations extérieures, M. Leyva Durán, de l'Ambassadrice Zalabata Torres et de leur équipe à la présente séance.

Pas plus tard que la semaine dernière, le Secrétaire d'État de notre pays, Antony Blinken, s'est rendu à Bogota et, lors d'une cérémonie de signature avec la Vice-Présidente Márquez Mina, a officialisé le fait que les États-Unis étaient devenus le premier partenaire international du chapitre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable portant sur les questions ethniques. Comme l'a dit le Secrétaire d'État Blinken, ce chapitre

« reconnaît qu'il ne peut y avoir de paix durable sans justice et égalité pour les peuples afro-colombiens et autochtones qui ont souffert du conflit de manière disproportionnée ».

Nous tenons en outre à féliciter le nouveau Congrès qui, pour la première fois, comprend 16 représentants des zones touchées par le conflit, qui ont été élus dans les circonscriptions électorales provisoires spéciales créées par l'accord de paix. Les États-Unis se félicitent de l'engagement du Président Petro Urrego en faveur de la mise en œuvre complète de l'accord de paix et partagent sa détermination. Nous reconnaissons cet engagement à travers les divers projets de loi qui ont été introduits au Congrès colombien pour faire avancer ces efforts, qui sont essentiels pour garantir les progrès réalisés par la Colombie depuis l'adoption de l'accord de paix.

Cela dit, toutes les parties doivent également travailler à l'amélioration des conditions de sécurité. Plusieurs massacres de civils et embuscades de la police ont eu lieu depuis notre dernière séance du Conseil consacrée à la Colombie (voir S/PV.9094). Plusieurs membres de la communauté autochtone Awá ont été tués dans les départements de Nariño et du Putumayo et la violence contre les communautés autochtones reste un problème de taille. La police nationale colombienne a été prise pour cible par les cartels de la drogue dans des attaques qui ont plus de 20 victimes parmi les agents. Les groupes terroristes ont également pris pour cible la police, avec sept officiers supplémentaires tués lors d'une attaque commise dans le département du Huila. Les ex-combattants ont aussi souffert, avec 11 personnes tuées au cours du seul mois de juillet, le mois le plus meurtrier pour les ex-combattants depuis 2019. Les défenseurs des droits humains continuent d'être pris pour cible, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ayant reçu des allégations

de 45 homicides, dont sept femmes, durant la période à l'examen allant du 28 juillet au 26 septembre. Il est crucial pour la Colombie de veiller à éviter tout retour en arrière en matière de sécurité, car l'insécurité entravera sa capacité de mettre en œuvre les autres dispositions de l'accord de paix. Nous jugeons essentiel que la Mission de vérification des Nations Unies puisse poursuivre son travail et que tous les chapitres de l'accord de paix soient mis en œuvre.

Les États-Unis restent déterminés à appuyer la Colombie et l'accord de paix, tout en demeurant soucieux de voir traduits en justice les trafiquants de drogue et d'éviter l'impunité pour les actes commis par les groupes armés illégaux.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Adamo et à le remercier de présider la séance d'aujourd'hui. Je me félicite également de la participation du Ministre colombien des relations extérieures et du Président de la Commission de consolidation de la paix à la présente séance. Je remercie le Représentant spécial Ruiz Massieu de leurs exposés, et j'ai aussi écouté attentivement la représentante de la société civile.

Depuis que le Président Petro Urrego a pris ses fonctions en août, le nouveau Gouvernement colombien a activement promu la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable et énoncé le concept de « paix totale », démontrant ainsi sa ferme détermination à instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays, ce dont la Chine se félicite. Nous appuyons le Gouvernement colombien dans les efforts qu'il déploie pour promouvoir le dialogue et la réconciliation, favoriser le développement socioéconomique et rechercher la paix et la stabilité nationales. Nous attendons de toutes les parties en Colombie qu'elles s'unissent pour relever les défis du processus de paix et qu'elles continuent de consolider et d'étendre les acquis de la paix si difficilement obtenus.

Le dialogue est un moyen efficace d'aplanir les divergences et de régler les différends. La Chine se félicite de la volonté du Gouvernement colombien de mettre fin au conflit par la voie du dialogue et apprécie à sa juste valeur l'annonce faite par le Gouvernement et l'Armée de libération nationale concernant la reprise des pourparlers de paix. Nous estimons qu'avec l'appui de l'ONU et des pays garants concernés, les deux parties parviendront à établir un cessez-le-feu permanent et à trouver un règlement politique dans le cadre de négociations

visant à créer des conditions plus favorables pour que la Colombie puisse instaurer dans les meilleurs délais une paix globale et durable. Nous espérons également que les autres groupes armés reprendront sans tarder le chemin du dialogue pacifique.

L'application intégrale de l'accord de paix est essentielle pour éliminer la violence et parvenir à un développement pacifique, et une approche intégrée de la mise en œuvre des politiques est nécessaire pour garantir des résultats continus. Il est par conséquent impératif d'améliorer les capacités de gouvernance de la Colombie en matière de sécurité, de renforcer la présence des forces de sécurité dans les anciennes zones de conflit où le Gouvernement n'exerce pas un contrôle effectif et de réprimer la violence et les activités criminelles organisées des groupes armés. Il est par ailleurs indispensable de protéger les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les communautés afro-colombiennes. Il importe également de favoriser activement l'intégration des ex-combattants dans la société, de les aider à trouver des possibilités d'emploi et de les encourager à participer à des projets productifs, en leur fournissant un soutien technique et une formation à cette fin. Nous devons accélérer les réformes dans tous les domaines socioéconomiques, lutter contre la pauvreté, l'injustice sociale et le sous-développement dans les zones rurales et ne laisser personne de côté. Nous devons également continuer à promouvoir la substitution des cultures illégales et nous concentrer sur la lutte contre les causes profondes de l'épidémie de drogues. À cet égard, des entités telles que la Commission de consolidation de la paix, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Programme des Nations Unies pour le développement doivent apporter un appui accru.

Comme l'a dit le Secrétaire général Guterres, le processus de paix en Colombie prend racine. Cela étant, la Colombie ne peut pas consolider la paix sans l'aide robuste de la communauté internationale. Nous saluons et appuyons l'amélioration des relations entre la Colombie et les pays voisins, et nous espérons que les pays et les organisations de la région contribueront davantage à la consolidation de la dynamique de paix et à la promotion du développement socioéconomique en Colombie.

Sous la direction du Représentant spécial Ruiz Massieu, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie joue un rôle actif dans la promotion de l'application de l'accord de paix colombien, ce que la Chine apprécie à sa juste valeur. Nous sommes favorables à la reconduction du mandat de la Mission de vérification et

sommes disposés à travailler avec les autres membres du Conseil de sécurité et à œuvrer pour que la Mission de vérification fournisse une assistance plus ciblée au processus de paix en Colombie. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale, sur la base du respect de l'appropriation du processus par la Colombie, afin d'appuyer les efforts que ce pays continue de déployer en vue de nouvelles réalisations sur la voie de la paix globale, de la stabilité et du développement.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie les intervenants de leurs exposés fort utiles. Nous remercions M. Carlos Ruiz Massieu, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de ses efforts, et nous saluons la participation du Ministre colombien des relations extérieures à la présente séance.

En cette période de tensions croissantes et de crises qui se multiplient dans le monde, il est impératif de préserver et de consolider les résultats obtenus dans le domaine de la paix dans de nombreux pays, tels que l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, qui est un parfait exemple du pouvoir du dialogue.

De ce fait, nous saluons les efforts que le Président Gustavo Petro Urrego continue de déployer pour appliquer l'Accord final de manière intégrale et exhaustive, car il sera essentiel de faire fond sur les progrès considérables réalisés par la Colombie pour assurer une paix durable et viable. Il s'agit notamment de l'engagement du Gouvernement colombien en faveur de mécanismes importants, tels que la Commission nationale des garanties de sécurité et la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final, ainsi que des efforts qu'il déploie pour promouvoir l'inclusion, tels que les réformes en faveur de la parité des genres et la création du nouveau Ministère de l'égalité et du Conseil national de la jeunesse. Nous espérons que le Gouvernement restera attaché à ces objectifs.

Les initiatives de coexistence et de réintégration communautaires demeurent un outil fondamental pour préserver les progrès acquis au prix d'efforts considérables par les ex-combattants et répondre aux problèmes de sécurité persistants en Colombie, notamment la violence contre les dirigeants locaux. L'élaboration de stratégies locales associant les ex-combattants et les jeunes, parallèlement à la mise en œuvre des garanties de sécurité de l'Accord final, peut très certainement contribuer à instaurer la paix au sein des communautés.

À cet égard, nous saluons l'élaboration en cours de plans d'action et de stratégies de réintégration dans toutes les municipalités, en coordination avec les autorités locales, les ex-combattants et les communautés. Nous espérons que ces efforts, associés aux mesures visant à instaurer une paix totale, permettront à la Colombie de progresser sur la voie d'un avenir pacifique.

Nous jugeons encourageants l'attachement indéfectible du peuple colombien à la réconciliation, ainsi que la détermination du Président à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport final de la Commission de la vérité. Ce rapport, ainsi que les autres éléments du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, demeure un pilier important de la réconciliation en Colombie. Je pense ici en particulier à l'ouverture de nouvelles affaires par la Juridiction spéciale pour la paix.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur détermination à appuyer la Colombie dans sa marche vers l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables. Nous réaffirmons également notre plein appui à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et à l'action qu'elle mène.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la Colombie.

M. Leyva Durán (Colombie) (*parle en espagnol*) : J'adresse mes salutations les plus chaleureuses aux ambassadeurs et ambassadrices, membres du Conseil de sécurité.

Comme tous les membres du Conseil le savent, je vais parler du rapport qui leur a été soumis par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/715), sur l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, signé entre l'État colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), en application de la résolution 2603 (2021), adoptée par le Conseil de sécurité, et de la résolution 2366 (2017), par laquelle le Conseil de sécurité a reconduit son mandat politique, en priant en même temps le Secrétaire général de lui faire rapport, tous les 90 jours, sur l'exécution du mandat de la Mission. Le rapport dont nous sommes aujourd'hui saisis couvre la période allant du 28 juin au 26 septembre.

Je tiens tout d'abord à exprimer mon entière satisfaction concernant la manière dont les travaux ont été présentés. En effet, le rapport susmentionné, qui, même s'il semble s'inscrire dans la continuité de ce qui a été fait auparavant, est en fait une évocation du titre

du chef-d'œuvre de Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*.

J'ai eu l'honneur de participer à divers processus de paix colombiens, en particulier le dernier en date, mené à bien à La Havane sous l'égide de M. Juan Manuel Santos Calderón, ce qui lui a valu le prix Nobel de la paix. Dans les moments forts du processus, on avait l'impression que, comme dans *Le Conte de deux cités* de Charles Dickens, c'était le meilleur de tous les temps, le siècle de la sagesse ; une époque de foi ; une période de lumières ; le printemps de l'espérance, où l'on avait devant soi l'horizon le plus brillant, où l'on allait droit au ciel.

À cette époque, le Conseil de sécurité, comme il l'avait fait auparavant avec l'accord de paix conclu en République du Mali, avait repris la proposition de l'État colombien, formulée par son président, d'élever l'accord au rang de document officiel du Conseil. Ce qu'il a fait. Les six points convenus, outre les protocoles et annexes de l'Accord portant cessez-le-feu et cessation des hostilités bilatéraux et définitifs et dépôt des armes, conclu entre le Gouvernement et les FARC-EP, ont été consignés dans les pages de ce document pour toujours. Ses documents de base incluaient donc les accords spéciaux auxquels l'État et les rebelles avaient eu recours conformément à l'article 3 commun aux Conventions de Genève et à l'article 6 de la troisième Convention de Genève de 1949. De même, l'engagement fut pris de faire une déclaration unilatérale d'État.

Puis en ce qui fut un mauvais jour pour la démocratie, parce que, hélas, la démocratie se trompe parfois, le dilemme contradictoire de Dickens a fait clairement surface : c'était le pire de tous les temps, le siècle de la folie ; une époque d'incrédulité ; une période de ténèbres et l'hiver du désespoir. Nous n'allions plus droit au ciel mais tout droit à l'enfer. En effet, le dimanche 17 juin 2018, une personne qui avait reçu pour mandat de faire voler la paix en éclats a accédé au pouvoir dans notre pays. Une volonté néfaste, qui s'est exprimée dans les urnes, sous l'impulsion d'une main pas si invisible, venue d'au-delà de nos frontières et qui a réussi à nous faire beaucoup de mal.

Mais comme cela est indiqué au paragraphe 2 du rapport dont nous sommes aujourd'hui saisis,

« Le 7 août, Gustavo Petro et Francia Márquez ont prêté serment en tant que Président et Vice-Présidente de la Colombie, respectivement. Dans son discours d'investiture, le Président Petro a de nouveau exhorté les partis politiques et la société colombienne à œuvrer à un accord national qui puisse appuyer les changements à amorcer de

toute urgence. Il a exposé ses principales priorités, en particulier en réaffirmant son attachement à la paix, notamment à la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et en s'engageant à réduire les inégalités, à gouverner avec et pour les femmes, à veiller à une tolérance zéro envers la corruption, et à organiser des dialogues régionaux afin que les autorités et les communautés locales puissent contribuer à l'élaboration des politiques. Il a également promis d'engager le pays dans une transition vers des énergies propres et de protéger l'Amazonie, tout en promouvant une nouvelle approche de la lutte contre les drogues à l'échelle mondiale. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a rencontré le Président Petro et la Vice-Présidente Márquez, auxquels il a confirmé qu'ils auraient le soutien de l'Organisation dans leur action en faveur de la paix ».

Le Président Petro Urrego a compris que la Colombie allait entrer dans une ère singulière : l'ère de la « paix totale » et de la paix au-delà de nos frontières.

S'agissant du premier chapitre des accords de La Havane, qui porte sur la réforme rurale intégrale, le Secrétaire général relève dans le paragraphe 9 de son rapport que le Gouvernement du nouveau Président :

« a affirmé avec force que la réforme agraire était l'une de ses principales priorités »

et a souligné que sa mise en œuvre sera déterminante. Il a déjà manifesté cette intention en renforçant l'Agence nationale des terres, en demandant la création de la juridiction agraire spéciale, en lançant le processus de consolidation du cadastre polyvalent et en mettant à jour le registre des propriétés rurales.

L'achat de 3 millions d'hectares qui seront redistribués aux personnes dépossédées de leurs biens a déjà commencé. Nous comprenons qu'il n'est pas possible pour un gouvernement qui n'est au pouvoir que depuis 65 jours de modifier un plan qui n'aurait d'abord jamais dû s'écarter de la feuille de route initiale. Néanmoins, les progrès réalisés pour relancer ce qui avait été convenu ne peuvent être annulés.

En ce qui concerne la participation politique, comme le souligne à juste titre le Secrétaire général dans son rapport :

« Le Gouvernement a présenté un projet de réforme politique visant à assurer, entre autres

choses, la parité des genres au Congrès et dans les campagnes politiques financées exclusivement par des fonds publics. Il a également présenté, avec les institutions électorales, un projet de loi portant réforme du code électoral » (S/2022/715, par. 14).

Les efforts de mise en œuvre dans ce domaine sont très ambitieux : garantie des droits qui facilitent les activités de l'opposition politique (section 2.1 des accords de La Havane), mécanismes démocratiques de participation citoyenne (section 2.2), garanties de mobilisation et de protestation sociale (section 2.2.2), garanties pour la réconciliation, la coexistence, la tolérance et la non-stigmatisation (section 2.2.4). La tâche qui nous attend est ardue mais gratifiante.

Il y a beaucoup à dire sur la question des drogues illícites. Le Secrétaire général souligne dans son rapport que :

« Parmi les priorités de son administration, le Président Petro a cité la nécessité de revoir l'approche de la question des drogues, tant en Colombie qu'au niveau international. Il s'est engagé à favoriser la substitution volontaire plutôt que l'éradication forcée, comme prévu dans l'Accord final, et à renforcer le Programme national intégral de substitution des cultures illicites » (*ibid.*, par. 15).

Le fait est que nous en avons assez de la violence causée dans notre patrie colombienne par le commerce maudit du trafic de drogues. La demande internationale incontrôlée liée à ce vice ne nous permet pas de vivre en paix. Elle sème la mort et la désolation. Aussi, dans le discours poignant prononcé devant l'Assemblée générale le 20 septembre dernier, le Président Gustavo Petro Urrego a évoqué une réalité nationale qu'il convient de rappeler ici :

« Je viens de l'un des trois plus beaux pays de la planète. Il y a une explosion de la vie : des milliers d'espèces multicolores dans les mers, dans les cieux et sur les terres. Je viens du pays des papillons jaunes et de la magie. Dans les montagnes et les vallées verdoyantes, l'eau coule en abondance, mais aussi des torrents de sang. Je viens d'un pays à la beauté ensanglantée.

Mon pays est à la fois beau et violent. Comment la beauté peut-elle coexister avec la mort ? Comment la diversité biologique de la vie peut-elle s'épanouir au milieu de danses de la mort et de l'horreur ? Qui est à blâmer pour avoir rompu ce charme par la terreur ? (voir A/77/PV.4)

Je dis, le trafic de drogue, le trafic de drogue. Nous connaissons tous les vices du monde. Ce sont eux qui nous ont amenés, l'Ambassadeur de la Colombie aux États-Unis, M. Luis Gilberto Murillo-Urrutia, l'Ambassadeur de la Colombie auprès de l'Organisation des États américains, M. Luis Ernesto Vargas Silva, la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies, M^{me} Leonor Zalabata Torres et moi-même, à rencontrer le Secrétaire général António Guterres hier, pour proposer d'organiser une conférence internationale des pays consommateurs d'hallucinogènes et d'autres drogues, aux fins de sensibilisation et pour prendre des mesures collectives en vue de régler un problème qui ne devrait pas entraîner la mort des plus faibles dans la chaîne d'un commerce sale qui finit par détruire des vies, principalement, des personnes innocentes. Dans mon pays, il s'agit des petits agriculteurs, des populations afro-descendantes et autochtones, ainsi que des membres sans défense de la société civile et les défenseurs des droits humains et de la paix totale, notamment un nombre important d'ex-combattants qui ont déposé les armes. Nous avons convenu avec le Secrétaire général que nous allions lui soumettre une proposition officielle, qui sera accompagnée d'une justification qu'il sera difficile de laisser sans suite. Ce sera fait.

Je continue de me réjouir de l'accélération de la mise en œuvre des accords. Les questions relatives à l'égalité des sexes, aux droits garantissant le libre développement de la personnalité, à la protection des mineurs – des enfants et des adolescents – et des femmes rurales, au droit à l'éducation, à l'autosuffisance alimentaire, à l'intégration dans la nation de régions jusqu'alors négligées par l'État, sont toutes passionnantes. Nous mettons l'accent sur la notion de justice transitionnelle, car nous gardons à l'esprit que nos objectifs ne se limitent pas à régler les problèmes de nos contemporains. Nous savons que les générations sont liées dans le temps, comme le dit un philosophe, et qu'une époque a inévitablement des répercussions sur celles qui lui succèdent. C'est pourquoi les accords de La Havane se préoccupent des droits des générations futures.

Pour ce qui de la section importante de l'Accord intitulée « Chapitre sur les questions ethniques » (section 6.2), dans sa sous-section 6.2.1, intitulée « Considérations », on reconnaît que :

« les peuples ethniques ont subi des conditions historiques d'injustice, du fait du colonialisme, de l'esclavage et de l'exclusion et d'avoir été dépossédés de leurs terres, de leurs territoires et ressources ; ils ont également été gravement

touchés par le conflit armé interne et il faut leur offrir le maximum de garanties pour le plein exercice de leurs droits humains et collectifs en respectant leurs propres aspirations, intérêts et visions du monde ».

Par conséquent, comme l'indique le texte, il est utile dans ce cas de faire respecter le principe de « non-régression », ainsi que les principes suivants :

« l'auto-détermination, l'autonomie et l'auto-gouvernance, la participation, la consultation et le consentement préalable, libre et éclairé ; l'identité et l'intégrité sociale, économique et culturelle, les droits sur leurs terres, territoires et ressources, ce qui implique la reconnaissance de leurs pratiques territoriales ancestrales, le droit à la restitution et au renforcement de la territorialité, les mécanismes mis en place pour la protection et la sécurité juridique des terres et des territoires occupés ou détenus de manière ancestrale ou traditionnelle ».

J'ai fait distribuer ce texte à tous les membres du Conseil parce qu'il appelle à une réflexion sur la manière dont, par le dialogue, on peut parvenir à une « paix totale ». Le Président Petro Urrego parle de « paix totale ». Nous la voulons et la recherchons au niveau national, et nous souhaitons également la rechercher et la trouver en dehors de nos frontières.

Dans le même temps, la planète se réchauffe, et nous devons être des pompiers. Nous sommes préoccupés par les conflits qui retardent l'exécution dans les délais prévus de l'Accord de Paris sur le climat, le Protocole de Kyoto et les documents issus de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow. Le Président Petro Urrego a expliqué dans quelle mesure la Colombie peut être une éponge pour le monde en matière de paix, d'une paix universelle.

Sur le plan local, afin de continuer de donner l'exemple et de montrer que c'est possible, nous avons repris le dialogue avec l'Armée de libération nationale, et nous tendons la main à toutes celles et ceux qui ont été exclus de l'Accord, que nous appliquons sous le contrôle vigilant du Conseil de sécurité et en suivant ses conseils. Pour ces questions, nous nous tournerons toujours vers le Conseil de sécurité.

Nous profitons également de l'occasion pour apporter des améliorations à la Juridiction spéciale pour la paix, institution que le Conseil admire et salue. Nous

cherchons à en faire un tribunal auquel tous, combattants ou non, directement ou indirectement liés au conflit interne, aient l'obligation de participer, un tribunal qui ait l'obligation de s'occuper de tous. En tant qu'organe judiciaire internationalisé, elle doit accomplir sa tâche en veillant à ce que s'appliquent toutes les garanties procédurales, sans renverser la charge de la preuve. Il faut qu'elle établisse la responsabilité des individus et la responsabilité de l'État, que ce soit par action ou par omission. Un nouveau chapitre s'ouvrira. Il sera impératif de créer un mécanisme de vérité qui soit axé sur les victimes, les réparations et la non-répétition.

Je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité. Nous sommes conscients que la paix dans notre pays, qui est entre les mains du Conseil, est devenue un exemple pour le monde, non seulement en tant qu'idée séduisante, en principe exempte de problèmes majeurs, mais aussi parce que le Conseil, dans son ensemble, n'a jamais manqué de se prononcer à l'unanimité à son sujet. On peut y arriver. On le peut.

Je laisserai de côté d'autres questions qui prolongeraient inutilement ma déclaration, étant donné que les membres du Conseil peuvent trouver ces informations dans le rapport soumis à leur attention par la Mission de vérification. Nos remerciements vont à la Mission, et nous espérons que le Conseil reconduira son mandat dans les conditions demandées. J'exprime mes plus sincères remerciements au Conseil au nom du Président

de la Colombie, Gustavo Petro Urrego, et de ma nation tout entière.

Qu'il me soit simplement permis d'ajouter une chose qui me vient du fond du cœur. Aujourd'hui, comme jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, nous sommes aux prises avec des problèmes gigantesques. Je demande au Conseil d'empêcher le monde d'être détruit. Qu'il me soit permis de dire, pas bêtement j'espère, que certains jugements sont rendus plus justement que d'autres, et qu'ils sont généralement sages s'ils sont dans le domaine du réalisme magique. Ils sont réalistes et très réels, même s'ils sont magiques, comme on le voit dans les œuvres de notre lauréat du prix Nobel Gabriel García Márquez.

J'exhorte le Conseil de sécurité à intervenir de manière unie pour empêcher le monde de devenir le village imaginaire de Macondo, dans lequel les races universelles, se croyant à tort les maîtresses de l'univers, finissent par se condamner à 100 ans de solitude. Car si cela se produit, et cela se peut, nous n'aurons pas de deuxième chance sur la Terre. Il est temps d'agir, c'est maintenant ou jamais.

Le Président : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 55.